

■ **Fondation François Verdier**, à Neuchâtel, de perpétuer pour l'éternité la mémoire de François Verdier, etc. (FOSC du 25.09.2002, p. 8). Duport Blaise et Jelmini Jean-Pierre ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Junier Clerc Caroline, qui porte maintenant le nom de Junier Caroline, membre du conseil de fondation, nommée vice-présidente, continue de signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Augsburg Eric, de Chavannes-sur-Moudon, à Neuchâtel, président, et Lafontant Vallotton Chantal, de Vallorbe, à Bôle, membres du conseil de fondation.

Journal no 2325 du 29.09.2003  
(01199696 / CH-645.1.001.499-3)